

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



**RAPPORT D'ÉVALUATION EXTERNE DE LA
LICENCE DE DROIT PUBLIC DE L'UFR DES
SCIENCES JURIDIQUES ET POLITIQUES DE
L'UNIVERSITE GASTON BERGER DE SAINT-LOUIS**

Equipe chargée de l'évaluation :

- Pr. Ibrahima LY, Président
- Pr. Ndiogou SARR, Membre
- Dr. Bassirou THIONGANE, Membre

Signature

Pour l'équipe, le Président

Juin 2017

Table des matières

Introduction	3
1. Présentation du programme évalué	4
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation	5
3. Description de la visite sur site	6
4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup	8
5. Points forts du programme	16
6. Points faibles du programme	16
7. Appréciations générales sur le programme	17
8. Recommandations à l'établissement	17
9. Recommandations à l'ANAQ-SUP	17
10. Proposition de décision.....	17

Introduction

Afin de procéder à l'évaluation du programme de licence de droit public de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) Sciences Juridiques et Politiques de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis, l'ANAQ-SUP a mandaté une équipe de trois experts, dirigée par le Professeur Ibrahima LY de la Faculté des Sciences juridiques et Politiques de l'UCAD qui s'est rendue à Saint-Louis du lundi 17 au mercredi 19 avril 2017 et comprenant entre autres les Professeurs Ndiogou SARR de la Faculté des Sciences Juridiques de l'UCAD et Bassirou THIONGANE du Département Ingénierie Juridique de l'Université Alioune Diop de Bambey (UADB).

Arrivée par la route à Saint Louis le lundi 17 avril à 20 h, l'équipe a été logée à l'Hôtel Cap Saint Louis. Le mardi matin à 8h 30, elle a été reçue à l'Université par le Chef de section Collectivités Locales de l'URF Sciences Juridiques, Monsieur Lamine SAMB, et installée à la salle des actes de l'UFR Sciences Juridiques et Politiques.

Le Professeur Ibrahima LY, en tant que Président de séance, a procédé à la présentation des experts de l'équipe et a fait faire un tour de table permettant à l'assistance de se présenter. On notait dans la salle la présence d'enseignants, de représentants d'étudiants, de personnels administratifs techniques et de service, et de la Directrice de la cellule interne d'assurance qualité Madame DIAKHABY. Au terme des échanges et du tour de table, le Professeur Samba TRAORE a pris la parole pour souhaiter la bienvenue aux experts au nom du Directeur de l'UFR le Professeur Mbissane NGOM.

A leur tour, les Professeurs Mohamed Moustapha AIDARA et Lamine SAMB expliqueront en détail le contexte et le contenu des programmes de licence de droit public de l'UFR.

Reprenant la parole, Professeur LY a précisé les objectifs de l'évaluation et les résultats attendus au cours de la journée de travail, et demandé aux autres membres de sa délégation de donner si possible des informations complémentaires.

Le programme de la journée de travail a été défini et validé par tous les membres présents selon le chronogramme suivant:

- Entretien avec le personnel administratif, technique et de service ;
- Entretien avec les étudiants ;
- Entretien avec les enseignants ;

- Visite de l'ensemble des locaux ;
- Restitution orale, permettant de confronter les observations des experts et les standards de qualité tel que définis par l'ANAQ-SUP.

Au terme des entretiens et de la visite, une restitution générale à la salle des actes de l'UFR a permis à la délégation de faire l'économie des différents entretiens et visites de la journée et d'échanger avec les responsables administratifs et techniques ainsi que les enseignants sur les points forts et les points faibles pour lesquels des améliorations sont nécessaires. L'équipe a également sollicité des responsables de programmes et de la Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ) l'obtention de pièces complémentaires comme éléments de preuves permettant de mieux étayer le rapport à soumettre à l'ANAQ-SUP.

La mission a pris fin à 19h30.

1. Présentation du programme évalué

L'UFR Sciences Juridiques et politiques de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis qui a été créée en 1990 comprend trois sections :

-Section Science Politique,

-Section Collectivités locales et,

-Section Droit de l'entreprise.

Dans ce cadre, l'UFR délivre :

-une Licence en Science politique,

-une licence de droit privé, avec deux spécialisations : une spécialisation « Judiciaires – Contentieux » et une spécialisation « Entreprises – Affaires » ; et,

-une licence en droit public, avec deux spécialités : une spécialité « Administration publique et territoriale » et une spécialité « Droit communautaire ».

La présente évaluation porte sur le programme de licence de droit public de l'UFR Sciences Juridiques et Politiques de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis.

Le chef de Section, Professeur Lamine SAMB a fait une présentation orale du programme et dit compter sur les résultats de la présente évaluation pour apporter, avec son équipe, les améliorations que les experts jugeront nécessaires.

Il a présenté le parcours de licence qui est conforme à ce qui se fait actuellement dans les facultés de droit. En effet, les étudiants, qu'ils envisagent une spécialisation future en droit public ou en droit privé, doivent suivre un tronc commun en L1 et L2. Ce tronc commun qui

comprend un certain nombre d'Unités d'Enseignement (UE) autorise des choix optionnels entre les Eléments Constitutifs d'une UE, et permet ainsi à l'étudiant de construire son parcours de formation.

L'évaluation externe répond aux exigences de qualité de l'ANAQ-SUP et doit permettre à la Section Droit public de l'UFR Sciences Juridiques et Politiques de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis :

- de repérer les points forts, mais aussi les points faibles de la licence Droit Public ;
- de mieux adapter l'offre de formation de la licence Droit public aux réalités et aux exigences du monde professionnel ;
- de faciliter ainsi l'insertion professionnelle des étudiants.

La présente évaluation externe est précédée d'une auto-évaluation faite par l'UFR.

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

L'évaluation interne du programme de Licence Droit Public a fait l'objet d'un rapport comprenant :

- une page de signature ;
- une note introductive ;
- une liste des abréviations ;
- une table des matières ;
- une introduction ;
- une analyse du programme par champ d'évaluation, prenant en compte tous les standards de qualité, mettant en exergue, le cas échéant, les points forts et les points faibles et formulant des remarques et recommandations.

Sur la forme, le rapport d'auto-évaluation du programme de licence de droit public de l'UFR Sciences juridiques et politiques de l'Université Gaston Berger est bien présenté, rédigé dans un style accessible, se conformant aux exigences de l'ANAQ-SUP.

Dans le fond, le rapport interne du programme de droit public donne une analyse de tous les champs d'évaluation tels que le recommande l'ANAQ-SUP. Chaque standard est présenté dans le rapport, qui en présente la situation en l'illustrant, le cas échéant, de tableaux, et en produisant en annexe des pièces justificatives. Des remarques et recommandations sont formulées après

l'analyse de chaque standard et l'expert interne devait préciser si l'objectif de qualité était atteint ou pas.

Il faut remarquer que le rapport interne fait état d'une atteinte de tous les objectifs.

3. Description de la visite sur site

Une visite des locaux de l'UFR, et plus précisément de ceux affectés au programme soumis à la présente évaluation, a été effectuée par les experts, pour vérifier leur conformité avec les référentiels de qualité de l'ANAQ-Sup.

3-1 Organisation et déroulement de la visite

Les locaux suivants ont été visités par les experts externes, en présence des enseignants, des représentants du personnel administratif, technique et de service ainsi que des représentants des étudiants :

- les locaux pédagogiques ;
- les amphithéâtres et salles de cours ;
- les bureaux des enseignants ;
- les locaux de la reprographie ;
- la bibliothèque de l'UFR.

3-2 Appréciation de la visite (difficultés, facilités, leçons apprises, etc.)

Pour ce qui concerne les locaux pédagogiques, l'exiguïté des lieux entraîne une certaine promiscuité avec notamment l'emplacement du stock de matériel didactique à des lieux non adaptés tels que les toilettes. A cela s'ajoute une chaleur étouffante due au caractère défectueux de la climatisation, elle-même due à un défaut ou un bas débit d'énergie électrique. Par ailleurs, la connexion internet y est parcimonieuse, surtout pour un service qui joue un rôle stratégique dans le système d'évaluation et d'organisation des examens à différents niveaux (L1, L2, L3 et Masters recherche et professionnel).

Les amphithéâtres et les salles de cours sont en bon état et relativement bien équipés. Seulement leur nombre est très insuffisant et reste en deçà de la demande en raison de la hausse exponentielle des effectifs chaque année.

Les enseignants, à l'étroit dans leurs bureaux qu'ils partagent à deux, y affrontent la chaleur, en plus du défaut d'internet. On note un sous équipement manifeste des bureaux en mobiliers et matériels didactiques.

Les locaux de la reprographie sont par contre relativement adaptés et les appareils sont en bon état. Le service de reprographie dispose d'un stock de sécurité garanti pouvant couvrir une période raisonnable.

En ce qui concerne la bibliothèque de l'UFR, elle est bien rangée, bien entretenue et assez bien fournie en documents adaptés au programme de droit public. Toutefois l'abonnement à certaines revues juridiques et politiques, notamment étrangères, est interrompu en raison des difficultés de trésorerie. Le défaut de climatisation des locaux de la bibliothèque malgré la disponibilité de nouveaux appareils sur place risque d'endommager les ouvrages qui commencent à subir les effets de l'humidité et de la chaleur.

Malgré ces écueils, un satisfecit total et unanime a été accordé au responsable de la bibliothèque Mr SAMB dont la rigueur a été saluée par la délégation accompagnant et guidant les experts dans cette visite. Le classement des ouvrages et revues est conforme à la réglementation dans ce domaine et devrait permettre une meilleure accessibilité aux différents utilisateurs.

4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup

Champ d'évaluation 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études
<i>Standard 1.01: Le programme d'études est régulièrement dispensé</i>
<p>Depuis 2011, date de basculement de l'UFR Sciences Juridiques et Politiques de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis dans le système LMD, le programme à évaluer compte cinq promotions, avec deux sorties de promotion en 2014 et 2015.</p> <p>Par conséquent, le programme est dispensé régulièrement. Mais il serait intéressant de corroborer l'affirmation par la production de fiches de suivi ou à défaut des cahiers de textes.</p> <p><i>Appréciation globale sur le standard : STANDARD ATTEINT</i></p> <p><i>Recommandation : cahiers de texte à améliorer</i></p>
<i>Standard 1.02 : Objectifs du programme d'enseignement de la licence droit public</i>
<p>La licence de droit public de l'UFR des Sciences juridiques et politiques de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis a pour objet l'étude de l'organisation et du fonctionnement de l'administration publique au niveau local. L'étudiant formé dans le programme est censé acquérir des connaissances et des compétences lui permettant de travailler pour une collectivité territoriale, qu'elle soit étatique (niveau central ou déconcentré) ou décentralisée. Conformément au système LMD, la formation est organisée en six semestres de cours. Les quatre premiers semestres constituent un tronc commun pour tous les étudiants, qu'ils soient destinés à se spécialiser en droit public ou en droit privé.</p> <p>Ce ne sont que les cinquième et sixième semestres qui correspondent à la Licence 3 droit public, objet de la présente évaluation.</p> <p>Les étudiants sont informés et sensibilisés sur les différentes spécialisations offertes lors de différentes réunions tels que les « amphi de rentrée » organisés au sein de l'institution.</p> <p>Des professionnels sont impliqués qui participent à la formation en dispensant des cours aux étudiants et en les accueillant, le cas échéant, au sein de leur entreprise pour un stage. Cela permet d'habituer les étudiants au monde de l'entreprise en leur facilitant une bonne insertion dans le monde du travail. Un incubateur serait disponible d'après Madame DIAKHABY, responsable de la Cellule Interne Assurance Qualité (CIAQ). Une affirmation que les experts n'ont pu vérifier parce que faite au moment du débriefing final.</p>

Les cours sont répartis en trois unités d'enseignement (UE):

- L'UE Acquisition de notions fondamentales : (cf maquette) ;
- L'UE Connaissance de l'environnement juridique : (cf maquette) ; et,
- L'UE Connaissance du monde contemporain (cf maquette).

Appréciation globale sur le standard : STANDARD ATTEINT

Points à améliorer : L'appellation du programme pourrait induire en erreur, car pouvant faire croire à une stricte spécialisation en droit des collectivités locales. Donc, une reformulation de l'intitulé de la formation s'avère nécessaire pour une meilleure articulation aux éléments constitutifs (EC) des unités d'enseignement (UE) et une bonne compréhension des objectifs.

Standard 1.03 : Relations avec le monde professionnel et socio-économique

Des professionnels sont impliqués qui participent à la formation en dispensant des cours aux étudiants et en les accueillant, le cas échéant, au sein de leur entreprise pour un stage. Cela permet d'habituer les étudiants au monde de l'entreprise en leur facilitant une bonne insertion dans le monde du travail.

Ainsi, pas moins de neuf personnes issues du monde professionnel et socio-économique dispensent des enseignements dans leurs domaines de spécialisation. Leur participation dans la conception des maquettes contribue à améliorer l'orientation de celles-ci vers les besoins du monde professionnel et socio-économique en termes de profils.

L'engagement a été pris par les responsables de la formation en vue :

-d'organiser des rencontres périodiques avec le milieu professionnel tels que des séminaires de partage ;

-d'œuvrer pour une plus grande implication des professionnels dans la conception des programmes d'enseignement ;

-de réfléchir à la mise en place d'un service chargé « *de développer le partenariat avec le monde professionnel, de faciliter l'insertion des étudiants, de fournir aux étudiants les informations provenant du monde professionnel (offre de stage et d'emploi), d'exploiter les conventions déjà signées par l'Université pour avoir dans la Section une plate-forme permettant d'élaborer des projets spécifiques de partenariat* ».

Le respect de cet engagement va sûrement améliorer la qualité des relations avec le monde professionnel et socio-économique.

Appréciation globale sur le standard : STANDARD ATTEINT

Recommandations : mieux impliquer le monde professionnel à la rédaction des maquettes et syllabi.

Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont définis et communiqués à toutes les personnes concernées

Les décisions qui concernent le programme sont discutées en Conseil d'UFR, ce qui prouve la participation de tous les acteurs concernés. Les procès-verbaux de conseil sont disponibles pour les acteurs.

Appréciation globale du standard : STANDARD ATTEINT

RECOMMANDATION : Multiplier les échanges en conseil de section. Ne seront discutées au sein de ce conseil, que les affaires de la section autant que possible. Cela contribuerait à une fluidité de l'information et à la célérité des décisions.

Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

La mise en œuvre du programme a fait l'objet de réunions et de séminaires auxquels tous les intervenants sont conviés. Cela concerne le personnel d'enseignement et de recherche (PER), les assistants, les vacataires, les professionnels etc.

Appréciation globale du standard : STANDARD ATTEINT

Standard 2.03 Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.

La cellule interne d'assurance qualité au sein de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis, la commission pédagogique et le conseil de section, contribuent tous à la qualité du programme d'études. Les enseignants, de leur propre initiative, peuvent aussi soumettre leur enseignement à l'évaluation des étudiants.

Organiser plus fréquemment des mesures d'assurance qualité comme par exemple des rapports d'exploitation des fiches d'évaluation des étudiants.

Appréciation globale : STANDARD ATTEINT

Recommandation : Organiser plus fréquemment des mesures d'assurance qualité en produisant par exemple des rapports d'exploitation des fiches d'évaluation des étudiants.

Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 Le programme d'études dispose de maquettes structurées et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

Les maquettes du programme d'études prévoient, en tronc commun et en spécialisation, des unités d'enseignement obligatoires et des matières optionnelles (seulement au semestre 1) : L'UE « Acquisition de notions fondamentales », tronc commun, contient au semestre 1 et au semestre 2 les éléments constitutifs de droit constitutionnel, droit civil, institutions politiques et science politique.

L'UE « Connaissance de l'environnement juridique » contient au semestre 1 les EC « introduction historique au droit et aux institutions », « institutions judiciaires » et « institutions internationales ». Au second semestre l'UE contient les EC de « introduction historique au droit et aux institutions », « introduction à la philosophie politique », « sociologie générale » et « économie politique ».

L'UE « connaissance du monde contemporain » est constituée au semestre 1, des EC de « anglais » et « méthodologie et technique de recherche documentaire ». Au semestre 2 l'UE comprend les EC de « introduction aux grands systèmes juridiques », « technologie de l'information et de la communication et recherche et accès à l'information juridique ».

Les UE de « communication écrite et orale » et « sport » sont optionnelles. Chacune de ces deux UE comporte un EC du même nom.

L'UE de « acquisition de notions fondamentales » contient au semestre 3 les EC de « droit des obligations », « droit pénal général », « droit administratif », « finances publiques », « anthropologie politique » et relations internationales ». Au semestre 4, l'UE comprend les

EC de « droit des obligations », « procédure pénale », « droit administratif », « finances publiques », « sociologie politique » et « relations internationales ».

L'UE de « connaissance de l'environnement juridique » devient « connaissance de l'environnement juridique et politique » et comprend au semestre 3, les EC de « système politique sénégalais », « droit des biens », « institutions administratives », « droit communautaire institutionnel » et « histoire des idées politiques ». L'UE comprend au semestre 4 les EC de « introduction au droit des droits de l'Homme », « histoire du droit pénal et de la procédure pénale », « histoire politique et administrative de Sénégal », « problèmes politiques contemporains » et « problèmes économiques contemporains ».

Les UE de « histoire des idées politiques » et « économie d'entreprise », qui n'existent qu'au semestre 4, contiennent chacune les EC du même nom.

Au semestre 5, en droit public, les « tronc commun » sont l'UE de « acquisition de matières fondamentales » (qui contient les EC de « droit administratif, droit international public », « droit des collectivités locales » et pratiques des relations internationales »), l'UE de connaissance de l'environnement juridique » (qui comprend les EC de « droit du travail », « libertés publiques », « droit budgétaire » et « comptabilité publique »), les UE de relations économiques internationales, anglais, informatique, recherches (qui contiennent les EC des mêmes noms).

Au semestre 6, la spécialisation droit public, collectivités locales, option AAPT contient l'UE de « acquisition des matières fondamentales » (qui comprend les EC de droit administratif », « droit international public », « finances locales », « politiques de population », « problèmes du monde rural », « droit de l'intégration africaine »), l'UE de « connaissance du monde international » (qui comprend les EC de « droit international des droits humains, « anglais », « sport » et « rapport de stage ou dossier »).

Dans les maquettes, les taux horaires des cours magistraux, de travaux dirigés et des travaux personnels de l'étudiant, ainsi que le nombre de crédits affectés aux UE sont cohérents et conformes aux objectifs du LMD et en phase avec ce qui se fait dans les facultés (UFR) de droit du Sénégal et au plan international.

Appréciations globales : STANDARD ATTEINT

Standard 3.02 Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. IL permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

La qualité de l'offre correspond, en matière d'études des sciences juridiques, aux standards reconnus sur le plan international ainsi que ce qui se fait au plan national dans les autres universités. L'offre d'études permet l'acquisition des principaux concepts et méthodes en sciences juridiques et inclut des sujets interdisciplinaires. A titre d'exemple, les étudiants, même s'ils sont destinés à se spécialiser en droit public, auront, au cours des quatre premiers semestres, abordé des matières de droit privé et de relations économiques et politiques internationales, autant de connaissances fondamentales dont le spécialiste du droit public aura besoin pour son insertion professionnelle.

Les étudiants, par des UE spécifiques et des contacts directs avec le monde des entreprises, notamment, lors de stages et des cours dispensés par des professionnels, sont préparés à intégrer le monde du travail. Cela est valable aussi bien pour les diplômés de licence que ceux qui, après le Master, ont choisi de s'inscrire en doctorat. Cependant, il est nécessaire pour améliorer l'offre de formation et le système d'insertion des diplômés de soumettre un questionnaire aux entreprises pour recueillir leur avis sur le comportement des stagiaires sur le terrain.

Appréciations globales : STANDARD ATTEINT

Standard 3.03 Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Des textes réglementent l'obtention des attestations et des diplômes. Les étudiants sont informés par plusieurs moyens, notamment durant les « amphi » de rentrée, des conditions d'obtention des attestations et des diplômes.

Appréciation Globales : STANDARD ATTEINT

Standard 3.04 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Le programme de licence Droit public de l'UFR Sciences juridiques et politiques de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis depuis sa création a maintenu un taux de réussite satisfaisant. Des mesures sont prises pour offrir des cours de renforcement aux étudiants,

notamment par le système du tutorat. D'ailleurs, les étudiants ont salué une telle initiative et plaidé pour son renforcement et sa pérennisation.

Appréciations globales : STANDARD ATTEINT

Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement

Les enseignements sont assurés par un corps d'enseignants qualifié scientifiquement, au vu de la rigueur dans leur recrutement, de la variété de leur qualification, de la diversité de leurs grades et des efforts fournis pour renforcer leurs capacités (voyages d'études, séminaire, etc...). Seulement, Il faut confronter les CV aux diplômes et titres surtout pour les professionnels.

Appréciations globales : STANDARD ATTEINT

Recommandation : Mieux contrôler le recrutement des professionnels.

Standard 4.02 La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie

Les enseignants sont soumis à un statut qui définit leur charge horaire selon leur grade. Ils participent à l'administration du programme. Le volume horaire de chaque enseignement est respecté tel que prévu dans les maquettes.

Appréciations globales : STANDARD ATTEINT

Recommandation : Eviter les perturbations qui affectent négativement le respect du volume horaire.

Standard 4.03 : La mobilité du PER est possible.

Les enseignants effectuent régulièrement des voyages d'études et participent aux échanges interuniversitaires aux niveaux national et international.

Appréciations globales : STANDARD ATTEINT

Recommandation : Procéder à de nouveaux recrutements afin d'éviter les surcharges horaires dues à la massification des effectifs.

Champ d'évaluation 5 : Étudiant(e)s
<i>Standard 5.01 Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.</i>
L'admission des étudiants au programme est conforme aux conditions établies au niveau national.
<i>Appréciations globales : STANDARD ATTEINT</i>
<i>Standard 5.02 L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.</i>
Les statistiques font état d'un pourcentage des hommes plus élevé que celui des femmes. Toutefois, la sélection n'est pas discriminante.
<i>Appréciation globale : STANDARD ATTEINT</i>
<i>Standard 5.03 La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.</i>
Le programme permet la mobilité des étudiants. Cette mobilité est réduite à des sorties pédagogiques profitant plus aux étudiants d'un certain niveau. Mais cela suppose moins de perturbations et un programme dispensé à temps de façon régulière.
<i>Appréciations globales : STANDARD NON ATTEINT</i>
<i>Recommandation : développer la mobilité des étudiants aussi bien au niveau national qu'au niveau international.</i>
<i>Standard 5.04 : Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.</i>
L'encadrement des étudiants est assuré par des professeurs titulaires, des professeurs assimilés, des maîtres de conférences titulaires, des maîtres de conférences assimilés, des assistants, des vacataires-assistants et des professionnels. Parallèlement, des cours de renforcement sont assurés par des tuteurs.
<i>Appréciations globales : STANDARD ATTEINT</i>
<i>Recommandation : renforcer le taux d'encadrement par l'augmentation des effectifs dans les différents grades.</i>
<i>Standard 5.05 Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.</i>
Une Direction rattachée au rectorat s'occupe de l'insertion des étudiants diplômés. Les étudiants sont informés des entreprises qui recrutent et peuvent être appuyés pour trouver un stage.
<i>Appréciations globales : STANDARD NON ATTEINT</i>
<i>Recommandation : favoriser les stages des étudiants et leur insertion professionnelle.</i>

Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01 Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme

L'existant en matière de structure et de locaux est satisfaisant. Notamment sur le plan qualitatif. Leur utilisation est optimisée par les membres du PATS et du PER. Toutefois, dans le long terme la quantité devrait être revue.

Appréciations globales : STANDARD NON ATTEINT

Recommandations : augmenter les ressources et améliorer les infrastructures et équipements.

5. Points forts du programme

- Maquette conforme au LMD :
Dans les maquettes, les taux horaires des cours magistraux, de travaux dirigés et des travaux personnels de l'étudiant, ainsi que le nombre de crédits affectés aux UE sont cohérents et conformes aux objectifs du LMD et en phase avec ce qui se fait dans les facultés (UFR) de droit du Sénégal et au plan international ;
- Enseignants qualifiés et bien dévoués à la tâche : Les enseignements sont assurés par un corps d'enseignants qualifié scientifiquement, au vu de la rigueur dans leur recrutement, de la variété de leur qualification, de la diversité de leurs grades et des efforts fournis pour renforcer leurs capacités (voyages d'études, séminaire, etc...)
- PATS compétents
- Locaux en bon état
- Matériel de reprographie en bon état
- Bibliothèque bien gérée

6. Points faibles du programme

- Internet défaillant
- Electricité défaillant
- Bureaux exigus = espace insuffisant
- Liens distants entre enseignants et étudiants
- PATS en nombre insuffisant
- PER en nombre insuffisant

7. Appréciations générales sur le programme

La licence droit public de l'UFR Sciences Juridiques et Politique de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis est un programme conforme aux exigences LMD. Le programme se conforme aux références de qualité établies par l'ANAQ-SUP. Le programme subit les limites du fonctionnement de l'enseignement supérieur au Sénégal qui ont pour noms : grèves récurrentes, manque d'infrastructures, insuffisance quantitative du personnel enseignant, administratif et technique.

8. Recommandations à l'établissement

- Appuyer l'insertion des diplômés
- Recruter du PATS
- Recrutement du PER
- Assurer une bonne fourniture d'internet
- Augmenter l'espace (bureaux)
- Renforcer le partenariat avec le monde socio-économique et impliquer les professionnels dans la conceptualisation et l'évaluation des programmes.

9. Recommandations à l'ANAQ-SUP

- Améliorer le référentiel pour éviter les redondances.
- Vulgariser le programme de l'ANAQ-SUP auprès des PER et PATS des Universités en vue de les préparer aux futures évaluations.

10. Proposition de décision

L'équipe d'experts propose **l'accréditation du programme évalué.**